



CYCLE DE QUALIFICATION « CONSTRUIRE DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX ET PARTICIPATIFS »



UN OUTIL POUR ÉCHANGER COLLECTIVEMENT SUR L'IMPACT DES CONSEILS CITOYENS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

le 14 mars 2023



Origine du projet

- ✓ Dans le cadre des « Journées d'étude territoriale » du Réseau national des maisons des associations (RNMA)
- ✓ Volonté de profiter du report de la journée (covid) pour préparer un nouveau contenu
- ✓ Extension de la démarche à d'autres territoires , permettant une coopération Hauts -de -France/Normandie
- ✓ Réflexion début 2020 sur un outil contribuant au bilan d'un conseil citoyen sur la gouvernance d'un contrat de ville

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens



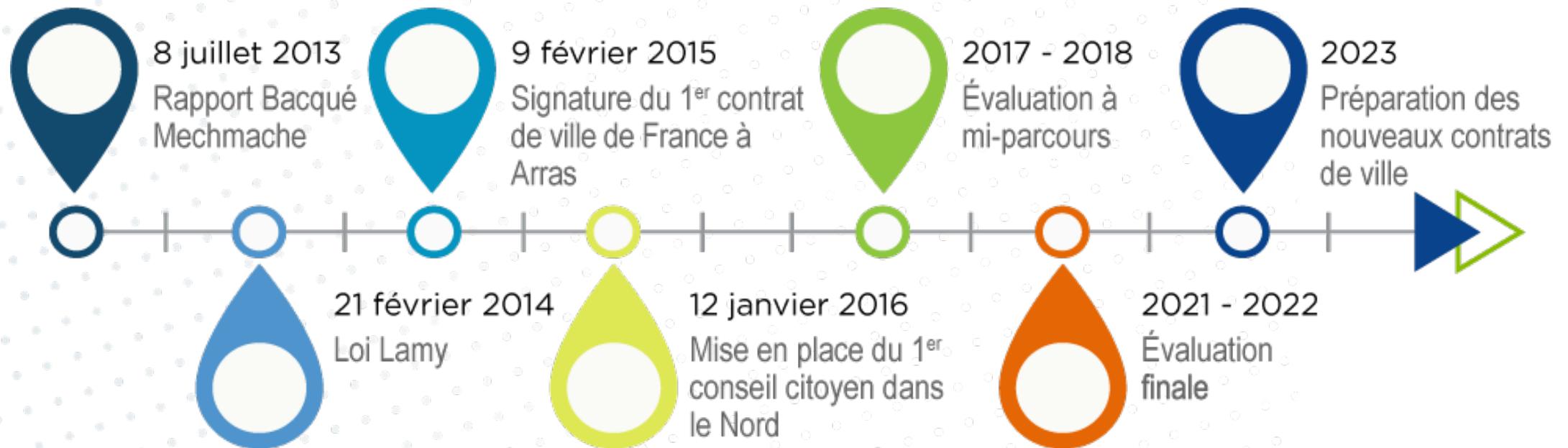
La Loi

Rappel de l'article 7 -1 de la Loi du 21 février 2014

“ *Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.*”

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

➤ Rappel : chronologie des conseils citoyens (*exemple des Hauts-de-France*)



Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► Et le lien entre l'évaluation des contrats de ville et les conseils citoyens ?

Deux axes se dégagent si l'on parle de l'évaluation des contrats de ville et des conseils citoyens.

1. Comment les conseils citoyens peuvent participer à l'évaluation des contrats de ville ?
2. Comment évaluer le dispositif « Conseil citoyen » ?



Participation à l'évaluation

Comment les conseils citoyens peuvent participer à l'évaluation des contrats de ville ?



- Choix à effectuer en fonction de la dynamique des conseils citoyens, du temps disponible, des questions évaluatives...
- Dans tous les cas : donner une place aux conseils citoyens
- Préparer l'après : les conseils citoyens, les démarches participatives et les prochains contrats de ville

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► Comment évaluer le dispositif « Conseil citoyen » ?

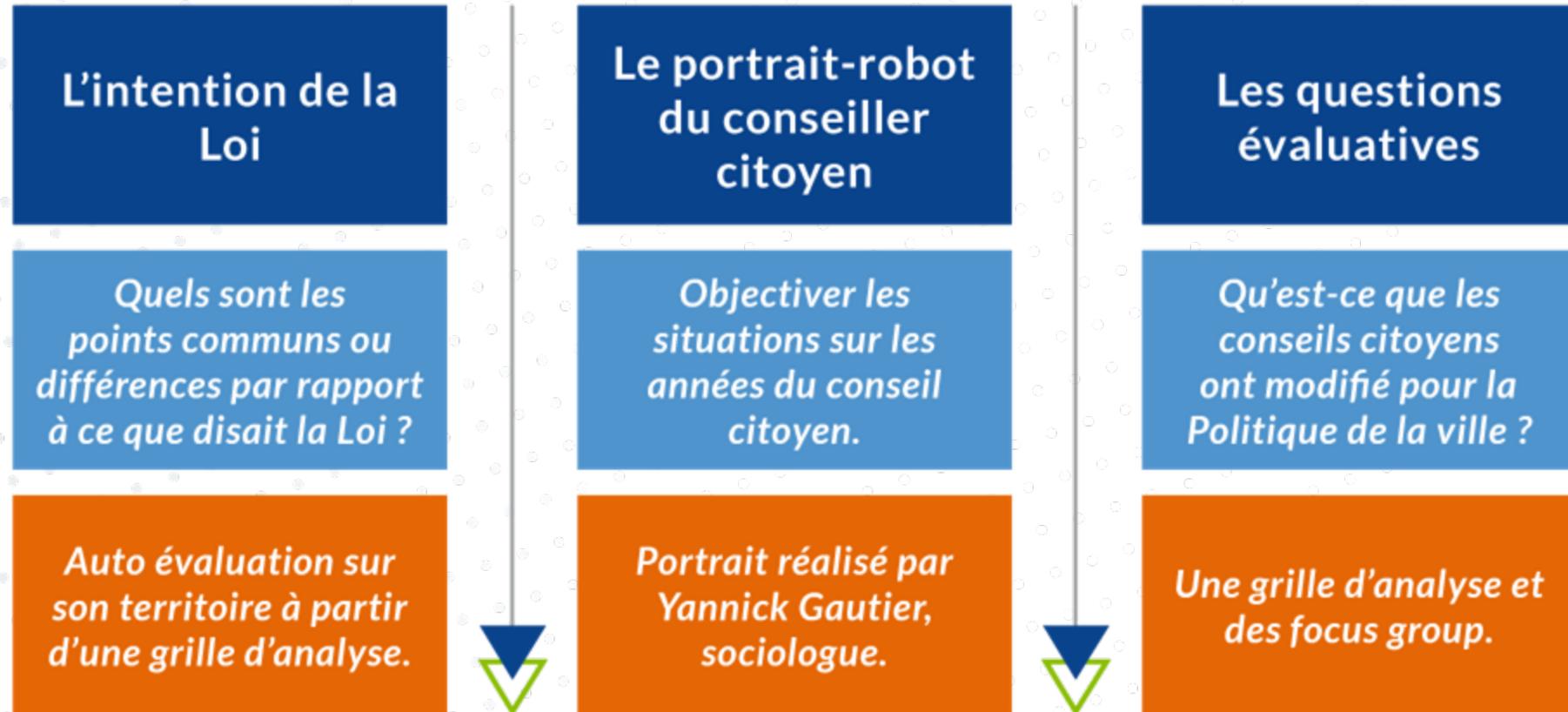
Un outil réalisé par un collectif en
2020 - 2021



L'impact des conseils citoyens sur la
Politique de la ville

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► L'impact des conseils citoyens : que cibler ?



Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► L'intention de la Loi

GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION

Impact des conseils citoyens - La Loi et les intentions de la Loi

Texte de Loi <i>Loi LAMY 2014 et Loi Egalité et citoyenneté 2017</i>	Intention de la Loi <i>(voir notamment Loi Commentée, cadre de référence des conseils citoyens et discussion parlementaire)</i>	Observation sur mon territoire - Grille d'autoévaluation <i>(à réaliser pour son conseil citoyen ou son territoire, seul ou à plusieurs)</i>	Qu'est ce qui explique l'écart entre la Loi et la réalité de votre territoire ?	Enseignements pour la suite...
« La Politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon les modalités définies dans les contrats de ville » Article 1, Loi LAMY	Confirmation du principe structurant de la Politique de la ville : la participation des habitants et le processus de co-construction qui en découle. Citation des parties prenantes de cette co-construction : habitants, associations, acteurs économiques via une instance nouvelle : les conseils citoyens.	Y a-t-il un conseil citoyen ? La composition entre les différentes parties prenantes existe-t-elle ? Le principe de co-construction est-il présent ?		
« Un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaires, sur la base d'un diagnostic des pratiques et des initiatives participatives » Article 7-1, Loi LAMY	L'instance se déploiera dans chaque quartier prioritaire ; l'intention est de localiser ce conseil citoyen à l'échelle infra communale. Le diagnostic des pratiques et des initiatives vise à ne pas ajouter une nouvelle instance participative, mais bien à l'intégrer aux pratiques et initiatives existantes.	Y a-t-il un conseil citoyen par QPV ? Un diagnostic des pratiques et initiatives a-t-il été réalisé ?		
«Le conseil citoyen est composé, d'une part, d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux » Article 7-1, Loi LAMY	Les conseils citoyens doivent favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation (Loi commentée et intention issue du rapport Bacqué Mechmache). Le tirage au sort est l'outil retenu par le législateur pour y parvenir.	La parole des plus éloignées a-t-elle été recherchée ? Y a-t-il eu un tirage au sort, si oui, sous quelle forme ?		
« Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. » « Des représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain » Article 7-1, Loi LAMY	Les conseils citoyens sont pleinement intégrés à la gouvernance et au pilotage des contrats de ville. Les conseils citoyens sont également pleinement intégrés aux PRU.	A quelles instances participent les conseils citoyens (comité de pilotage, comités techniques, groupe de travail...) ? Les conseils citoyens sont-ils associés au PRU (si concernés) ?		

✓ Repartir du texte de Loi et des intentions en 2014 en mobilisant :

- le rapport Bacqué -Mechmache de 2013
- les débats parlementaires
- la Loi commentée
- le cadre de référence des conseils citoyens

✓ Réaliser son auto-évaluation :

- quelle différence entre l'intention de la Loi et ce qui a été mis en place sur mon territoire ? Pourquoi ?
- une grille d'auto-évaluation avec les alinéas de la Loi, les intentions et les différences avec son territoire pour se situer



Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► Le portrait-robot

PORTRAIT-ROBOT du conseiller citoyen de la région Hauts-de-France



Ces arrangements institutionnels ont favorisé la reproduction d'un public d'« habitués » de la participation citoyenne dans les conseils citoyens.

► La reproduction d'un public d'« habitués » de la participation citoyenne dans les conseils citoyens

Le portrait-robot du conseiller citoyen engagé dans les collèges « habitants » en région Hauts-de-France est :



- un homme (figure n° 2),
 - âgé de 56 ans (figure n° 3),
 - titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) (figure n° 4),
 - employé (figure n° 5),
 - retraité (figure n° 6),
 - déjà engagé par ailleurs (figure n° 7)
 - et électeur régulier (figure n° 8).
- Enrôlé dans le conseil citoyen depuis 2016, il a répondu à un appel à volontaires par sens du devoir civique (figure n° 9).

	Hommes	Femmes
TSLA	50,00%	50,00%
TSLV	47,37%	52,63%
AV	50,65%	49,65%
Total	50,28%	49,72%

Figure n° 2 : Répartition des conseillers citoyens des collèges « habitants » par sexe en fonction de la méthode d'enrôlement (CERAPS-IREV 2019)

	Hommes	Femmes	Moyenne
TSLA	60 ans	68 ans	64 ans
TSLV	50 ans	52 ans	51 ans
AV	54 ans	54 ans	54 ans
Total	54 ans	58 ans	56 ans

Figure n° 3 : Moyenne d'âge des conseillers citoyens des collèges « habitants » par sexe en fonction de la méthode d'enrôlement (CERAPS-IREV 2019)

	TSLA	TSLV	AV	Total
Sans diplôme	6,25%	18,75%	75,00%	9,41%
CEP	0,00%	0,00%	100,00%	8,24%
Brevet des collèges	0,00%	11,11%	88,89%	5,29%
CAP/BEP	11,11%	6,67%	82,22%	26,47%
Baccalauréat	0,00%	22,22%	77,78%	15,88%
BTS/DUT (BAC +2)	0,00%	11,11%	88,89%	15,88%
Licence (BAC +3)	0,00%	25,00%	75,00%	9,41%
Master (BAC +4, +5)	71,4%	0,00%	92,86%	8,24%
Doctorat (BAC +8)	0,00%	0,00%	100,00%	1,18%

Figure n° 4 : Niveau de diplôme des conseillers citoyens des collèges « habitants » en fonction de la méthode d'enrôlement (CERAPS-IREV 2019)

- ✓ Objectiver la composition des conseils citoyens :
 - âge, genre, catégorie socioprofessionnelle ...
 - tiré au sort, volontaire, acteur associatif, économique ...
 - lors de la création, à mi parcours, aujourd'hui
 - le cadre de référence des conseils citoyens

- ✓ Enquête réalisée sur le territoire des Hauts-de-France par Yannick Gauthier, Université de Lille

- ✓ Analyse croisée des arrêtés préfectoraux, données ONPV, Enquête IREV-CERAPS et entretiens

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

QUESTIONS ÉVALUATIVES & FOCUS GROUP

Impact de la participation des conseils citoyens dans la gouvernance des Contrats de Ville ?

IMPACT SUR	QUESTIONS ÉVALUATIVES	QUESTIONS DE RELANCE LORS DES FOCUS GROUPS
Introduction	1/ Quel est à vos yeux le rôle du conseil citoyen dans la Politique de la ville ? (rôle constaté et rôle attendu)	- Rôles possibles : apporter une expertise d'usage, représenter les habitants et les acteurs locaux, accéder à l'information, autre...
	2/ Comment et pour quelles raisons avez-vous travaillé avec eux ? (par respect de la loi ? pour améliorer un service rendu ? par habitude ?)	- Si vous n'avez pas travaillé avec eux, pour quelles raisons ? (Pas pertinent dans le cadre de vos travaux ? Apport non constaté des conseils citoyens ? Conflits ? Complications dans la méthode de travail) ?
Le fonctionnement des instances, de l'institution ?	1/ Participation aux instances : Quelle est la place du conseil citoyen dans les instances (Comité de pilotage, Comités techniques, groupes de travail...) et la programmation de la Politique de la ville ?	- Estimez-vous le conseil citoyen à sa place en participant à la gouvernance d'un contrat de ville ? - Considérez-vous que le conseil citoyen a une place dédiée dans les instances du contrat de ville, et que les membres du conseil citoyen ont la possibilité d'intervenir ?
	2/ Rôle dans les instances : Qu'est-ce qu'un membre du conseil citoyen fait et peut faire pour agir dans les instances du contrat de ville ?	- Quel est, selon vous, le rôle du conseil citoyen dans les instances du contrat de ville ? (Apporter une expertise d'usage, représenter les habitants et les acteurs locaux, accéder à l'information, relais de communication, force de proposition, autre...) - Considérez-vous que le conseil citoyen a un pouvoir de co-décision dans la Politique de la ville, et l'utilise-t-il ? Si non, pourquoi ? Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actions co-décidées ? - Considérez-vous que le conseil citoyen est entendu ? est écouté ? à défaut d'être dans la co-décision.
	3/ Co-construction : Comment les partenaires publics (Etat + Collectivités) ont-ils évolué dans leur capacité à «co-construire» la Politique de la ville depuis la mise en place des conseils citoyens (partage de décision, prise en compte de dynamiques ascendantes, etc.) ?	- Considérez-vous que le conseil citoyen est associé à la co-construction, et si oui, de quelle manière concrètement ? (co-identification des objectifs et des moyens d'une ou plusieurs action(s) intégrée(s) dans le contrat de ville, formulation d'une décision alternative ou nouvelle, intégrant les propositions portées par le conseil citoyen, modification d'une décision à la suite de la concertation avec les conseillers citoyens, autre...) - Si non, pour quelles raisons ?
	4/ Prise de décision : Les décisions sont-elles différentes du fait de la présence des conseils citoyens ? Est-ce qu'il y a un impact sur la temporalité des prises de décision (plus loin ou plus vite) ?	- Considérez-vous que le conseil citoyen a un pouvoir de co-décision dans la Politique de la ville, et l'utilise-t-il ? Si non, pourquoi ? - Si oui, pouvez-vous nous citer quelques exemples d'actions co-décidées ?
	5/ Process : Comment ont évolué les procédures et les modes de communication lors des différents projets liés à la Politique de la ville (programmation du contrat de ville, montage partenarial de projets, etc) ?	- Le périmètre de diffusion de l'information s'est-il élargi ? - Les procédures sont-elles plus simples ? La communication plus accessible ? Moins de "jargonage" ? - Alignement des pratiques des citoyens et des institutions ? Quelles évolutions dans la communication, côté administration comme côté conseil citoyen ?
	6/ Process : Est-ce que le conseil citoyen a été associé à l'évaluation à mi-parcours, et si oui sous quelle forme ? Est-ce que cette association a abouti à une prise en compte des pouvoirs publics ?	
	7/ Remontée : Des sujets ou des projets ont-ils été travaillés à l'initiative des conseils citoyens dans le cadre du contrat de ville (si oui, combien, de quelle nature, ont-ils pu être mis en place) ?	



➤ Les questions évaluatives

✓ 3 champs ont ainsi été retenus dans cette analyse :

- L'impact des conseils citoyens sur le fonctionnement des instances du contrat de ville ;
- L'impact des conseils citoyens sur le réseau d'acteurs de la Politique de la ville ;
- L'impact des conseils citoyens sur l'environnement, le quartier, le territoire.

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

► Les focus groups

- ✓ Une application multi-acteurs et sur un territoire régional :
(la région des Hauts-de-France, via 3 contrats de ville mobilisés)
 - un focus group « Chefs de projets, pilotes des contrats de ville multi-territoires » - réalisé
 - un focus group « Conseillers citoyens, multi-territoires »
- ✓ Une application multi-acteurs et sur un territoire local :
(l'agglomération de Caen la Mer Normandie)
 - deux focus groups « Conseillers citoyens sur 1 agglomération » - réalisés
 - un focus group « Chefs de projets, 1 territoire » - réalisé
 - un focus group « Ex-conseillers citoyens ayant démissionné, 1 territoire » - en cours
 - un focus group « Partenaires du contrat de ville, 1 territoire »
 - un focus group « Élus locaux, 1 territoire »
 - un focus group « Services de l'Etat, 1 territoire »

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

Quelques conseils ou recommandations pour mettre en œuvre la démarche :

1

Bien partager l'état d'esprit, les objectifs de la démarche et expliquer les différentes étapes requises pour que cela soit cohérent et efficient : susciter l'adhésion et la compréhension au démarrage !

2

Animer la démarche avec rigueur tout en restant agile pour l'adapter aux aléas rencontrés, notamment en terme de disponibilités ou d'intérêts portés par les acteurs ciblés.

3

Ajuster la grille d'échanges proposées aux réalités locales du contrat évalué pour pouvoir ensuite utiliser la même pour chaque groupe.

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

Quelques conseils ou recommandations pour mettre en œuvre la démarche :

4 **Intervenir, si possible, en binôme** sur les temps collectifs pour une bonne répartition des rôles : animation, écoute active, prise de notes, ...

5 **Synthétiser, formaliser un retour** de chaque focus group vers les participants pour faire valider les conclusions rapportées.

6 **Présenter la synthèse de chaque groupe par un représentant**, organiser des groupes multi-acteurs pour échanges et identification d'une dizaine d'idées-forces qui font adhésion pour le groupe à proposer à la plénière.

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens

Quelques conseils ou recommandations pour mettre en œuvre la démarche :

7 Une fois tous les focus groups réalisés, débriefés, puis validés, **organiser une séance collective** (0.5 jour) avec tous les participants mobilisés afin de croiser les regards et engager la discussion.

8 **Mettre en commun des idées forces** (éventuellement à travers la production d'une grille d'intérêts), discussion, synthèse.

9 **Formaliser le résultat de la démarche d'évaluation**, communication vers les participants et les tiers concernés.

Un outil pour échanger collectivement sur l'impact des conseils citoyens



Merci à toutes et tous